

## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du 23 novembre 2023

**Président** : Monsieur Rémi DETANG  
**Secrétaire de séance** : Madame Danielle JUBAN

Convocation envoyée le 16/11/2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15  
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 8  
Nombre de procuration : 3

**SCRUTIN :**  
**POUR : 11**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

**NE SE PRONONCE PAS : 0**

#### **Membres Présents :**

M. Philippe BELLEVILLE  
M. Nicolas BOURNY  
M. Patrick CHAPUIS  
M. Rémi DETANG  
M. Dominique GRIMPRET  
Mme Danielle JUBAN  
Mme Lydie PFANDER-MENY  
M. Guillaume RUET

#### **Membres Absents :**

M. Jean-François DODET  
M. Thierry FALCONNET  
M. Jean-Claude GIRARD (pouvoir à Mme Danielle JUBAN)

Mme Dominique MARTIN-GENDRE  
M. Pierre PRIBETICH  
M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)  
Mme Céline TONOT (pouvoir à Mme Lydie Pfander-Meny)

**OBJET : AFFAIRES FONCIERES**  
**Dijon – 13 rue en Treppey – Cession à Grand Dijon Habitat**

Il est rappelé que l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or a procédé à l'acquisition du bien situé 13 rue En Treppey à Dijon, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine », destiné à faire l'objet d'une cession au profit de Grand Dijon Habitat. L'acquisition est intervenue par acte notarié du 23 décembre 2022.

Ce bien est composé actuellement d'une maison d'habitation libre d'occupation et d'un terrain, cadastrés section CN n°99 de 749 m<sup>2</sup> et n°634 de 200 m<sup>2</sup>. Il permet la réalisation, à terme, de 4 à 5 maisons individuelles groupées, relevant des financements Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), dans le cadre d'une opération de construction.

Afin de permettre sa mise en œuvre, il convient de procéder dès à présent à la cession de ce bien au profit de Grand Dijon Habitat.

En application des dispositions du règlement d'intervention, la rétrocession interviendra moyennant un montant correspondant au prix d'acquisition majoré des frais notariés, auquel s'applique la participation aux frais de portage fixée à 1 % par an pour le volet « Habitat, logement social et recomposition urbaine », augmenté des impôts fonciers.

Il est indiqué que cette opération répond aux conditions de recevabilité du dispositif de décote foncière en faveur de l'habitat locatif aidé public tel qu'adopté par délibération du Conseil d'Administration en date du 17 septembre 2009. Il est rappelé que l'éventuel trop-perçu lié à l'application de cette décote devra être restitué à l'EPFL lors du bilan effectué au Décompte Général Définitif (DGD) de l'opération.

Compte tenu de ces éléments, le prix de cession s'élève au montant arrondi de 213 767 €, ci-après décomposé :

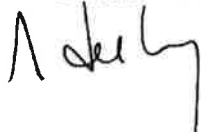
Prix acquisition	Frais d'acte	Frais de portage	Impôts	Décote foncière plafonnée	Total arrondi
320 000 €	4 446,62 €	2 986,69 €	1 439,31 €	115 106 €	213 767 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Après en avoir délibéré**

**DECIDE**

- **de céder** à Grand Dijon Habitat le bien situé 13 rue En Treppey à Dijon, cadastré section CN n°99 de 749 m<sup>2</sup> et n°634 de 200 m<sup>2</sup>, composé d'une maison d'habitation libre d'occupation et d'un terrain, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine » ;
- **d'appliquer** à cette cession le dispositif de décote foncière tel qu'adopté par délibération du Conseil d'Administration du 17 septembre 2009, déposée en Préfecture le 29 septembre 2009 ;
- **de dire** que cette cession sera traitée par acte administratif et interviendra moyennant le montant de 213 767 €, conformément aux dispositions du règlement d'intervention et du dispositif de décote foncière ;
- **d'autoriser** le Président et la Directrice à signer, au nom de l'EPFL, tous actes à intervenir en vue de la régularisation de ce dossier et la Directrice à signer l'acte de vente.

La secrétaire de séance  
Mme Danielle JUBAN



Signature numérique le 27/11/2023  
de Rémi DETANG  
Président de l'EPFL



